

Pleudihen

Village



09/08/2024 n°2259

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JUILLET 2024

Le Conseil municipal s'est réuni le Jeudi 25/07 en Salle d'honneur de la Mairie. Les principales décisions prises sont les suivantes :

TRAVAUX – Extension de l'école Entre Terre et Mer : Jean-François HULAUD, Premier adjoint délégué aux Travaux et au SIVOM, informe les membres du Conseil de l'avancée des travaux, avec une maçonnerie désormais terminée.

INFRASTRUCTURES – Projet rue de Dinan : Le Maire présente l'esquisse de l'aménagement futur du parking et de la place qui remplaceront l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers. Ce plan a été élaboré par le cabinet PLCE à partir de l'esquisse établie par le CAUE. Le Maire indique qu'il pourra y avoir jusqu'à 44 places de stationnement, en épi. Une noue de récupération des eaux pluviales sera aménagée au centre du parking. Les places de stationnement seront perméables, comme sur le parking commun de la Maison de santé et de la pharmacie.

Bernard OGER, Conseiller délégué aux Finances et Infrastructures, ajoute que la partie longeant les futurs commerces sera piétonne avec un décalage au niveau de la rue de Dinan pour des raisons de sécurité des piétons souhaitant traverser.


Le Maire et Bernard OGER font également part de la réflexion concernant la boulangerie actuelle qui sera amenée à déménager sur la future place. Les propriétaires souhaitent mettre en vente le bâtiment. La municipalité est en discussion avec l'Établissement public foncier de Bretagne (EPF) pour envisager l'acquisition de ce bâtiment qui permettrait la création de nouveaux logements sociaux en centre-bourg, après ceux déjà réalisés place de l'Eglise. Conformément au règlement d'urbanisme du PLUi, un commerce sera maintenu en rez-de-chaussée. L'objectif serait de disposer d'un commerce dont le flux commercial sera moins dense que celui d'une boulangerie. L'EPF a manifesté son intérêt pour participer à cette opération.

INFRASTRUCTURES – Projet site ALSH : Bernard OGER rappelle que le site de l'école du Sacré-Coeur est mis en vente par l'association Sainte Jeanne d'Arc en raison du regroupement de l'école privée sur le site de Notre-Dame. La municipalité est intéressée par l'acquisition de ces bâtiments et de la cour, en prévision d'y installer l'ALSH qui partage actuellement les locaux de l'école Entre Terre et Mer. Le Conseil municipal valide à l'unanimité le principe de l'acquisition de ce site afin de permettre de solliciter des subventions auprès de la Caisse d'Allocations familiales des Côtes-d'Armor et d'autres collectivités (Dinan Agglomération, Région Bretagne).

INFRASTRUCTURES – Règlement intérieur des salles municipales : les élus valident à l'unanimité un règlement pour la location de la Salle des Fêtes et de la Salle du Verger. Ce règlement devra désormais être signé par chaque particulier ou association louant l'une des deux salles.

URBANISME – Rétrocession du lotissement « Les Champs du Bourg » : Véronique MEHEUST, Adjointe déléguée à l'Urbanisme et aux Mobilités, rappelle que ce lotissement, qui a été aménagé par la société ACANTHE, a été rétrocédé à la Commune en 2021. Toutefois, 4 parcelles ont été omises dans l'acte notarié de rétrocession. Il convient de procéder à un nouvel acte pour prendre en compte ces parcelles. Le Conseil autorise la signature de cet acte.

AFFAIRES GÉNÉRALES – Demande de subvention pour le 45^e anniversaire du Jumelage avec Herschbach : conformément à ce qui avait été indiqué lors du Conseil municipal consacré à l'attribution des subventions, le Comité de jumelage a établi le bilan financier du 45^e anniversaire du Jumelage. Il sollicite une subvention complémentaire. Les élus accordent à l'unanimité une subvention de 2.000€.

 **Soirées concerts de la Fête du Blé : Circulation interdite sur la D29, du 09 à 16h jusqu'au 10/08 à 03h, et du 10 à 16h jusqu'au 11/08 à 03h entre le Bas de la Lande et le Monument Bouétard. Vitesse maximale autorisée à partir de La Vicomté jusqu'au Monument Bouétard : 50 km/h. Les usagers de la D29 emprunteront dans les deux sens de circulation, la déviation mise en place par :**
- la D57 de l'agglomération de la Vicomté-sur-Rance au carrefour de la D795 (Croix du Frêne)
- la D795 du lieu-dit « La Croix du Frêne » au carrefour de la VC 3 en direction de Pleudihen-sur-Rance (Route de la Gare)
- la VC3 du carrefour de la D795 au carrefour de la D29 (lieu-dit « Le Clos Oliviers »)
Circulation interdite dans les deux sens sur la VC20, du 09/08 à 16h au 11/08 à 01h, entre La Ville-Piron et le Monument Bouétard.

▼ CE WEEK-END ▼



Retrouvez le programme au verso

c'est l'été
Profitez du



tous les MARDIS
de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, poissonnerie,
galettes-crêpes, boucherie-charcuterie,
crêmerie, ...

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous
02.96.88.20.55

Lundi	14h-18h
Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30 14h-17h30
Jeudi	14h-17h30
Vendredi	10h-12h30
Samedi	9h-12h30



Exposition
Chloé ARTUR
jusqu'au 31/08

Présence de
l'artiste : mardi
13/08 de 10h à 12h

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers : 18

Urgences : 15

Cabinet Médecins : 02.96.83.20.25

Pharmacie : 3237

Sage-femme ☎09.84.45.25.37

Cabinet infirmier ☎02.96.88.28.57

Association « Soleil et Sourires »

☎ 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance

☎02.99.88.08.80

Taxi LEMOINE ☎06.08.54.09.22

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes)

Dans les villages : mardi 13/08

Dans le bourg : tous les mardis



VENDREDI 9 ET SAMEDI 10 AOÛT : NUITS DE LA FÊTE DU BLÉ

Ouverture du site à partir de 18h

Vendredi 9 août 2024

18h30 : SACHA ODA
19h15 : GAD ZUKES
20h45 : YCARE
22h15 : Patrick BRUEL (Tour 24)

Samedi 10 août 2024

18h30 : Orchestre TACINELLI, Spectacle
20h15 : La Fête des Années 80 (Partenaire Particulier, LIO, PLASTIC BERTRAND, KAOMA, OTTAWA, FRANCKY VINCENT, SLOANE)
22h15 : l'Héritage GOLDMAN avec Michael JONES
00h15 : BAKERMAT-DJ SET & LIVE SAX

Prix des Entrées

- * Pass pour les 2 soirées : 65 € (en pré-vente) / 75 € (sur place)
- * La soirée (9 ou 10 août) : 35 € (en pré-vente) / 39 € (sur place)
- * Enfant (de 6 à 12 ans) : 15 € la soirée (en pré-vente) / 20 € (sur place)

Points de vente à Pleudihen : Boulangerie Piguel, Bar Le Perroquet Vert, Bar de la Mairie, Le Panier de Pleudihen, Carrefour Express, Boutique Bertel Ferrand. **Restauration rapide sur place.** Plus de renseignements : <https://fete-du-ble.com/>.

DIMANCHE 11 AOÛT : FÊTE DU BLÉ ET DES VIEUX MÉTIERS : PROGRAMME 2024

Site de La Ville-Jean en Pleudihen – parking GRATUIT

10h45 : Messe en plein air sur le terrain.

12h00 : Restaurant. Menu à 13€ : entrée, grillade-frites ou jambon à l'os ou ragoût, dessert. **Restauration rapide :** galette-saucisse, moules-frites, grillade-frites, morue au cidre, poulet grillé, galettes complètes, plateau d'huîtres...

14h30 : Défilé des Battous et des Artisans en costumes du Temps. Danses bretonnes avec Le Cercle du Poudouvre, La Rigourden et Les Alouettes de Pleudihen. Chants de marins : Les caps Horniers.

TOUT L'APRÈS-MIDI : Fauchage à la faucille, à la faux, à la faucheuse, à la faucheuse dérangeuse, à la lieuse entraînée par un vieux tracteur. Battage aux fléaux, au Manège à Chevaux, batteuse entraînée par une locomobile de 1924, battage à la Batteuse en travers entraînée par un énorme moteur. Battage avec 4 chevaux. Fabrication du cidre, du pain, du beurre, de la farine de blé noir, des confitures. Présentation de la fabrication des craquelins.

Fête des Vieux Métiers avec Apiculteur, Automates agricoles, Boulangers, Bourrelier, Cardeur, Chanteurs de rue : Roselyne et son homme, Charrons. Collectionneur de marteaux, de rabots, cordiers ...

Ferme avec éclosion de poussins. Maison d'habitation des années 30. École d'antan. Jardin familial. Présentation de vieux tracteurs... de vieilles voitures, de vieux postes de radio, de vieux costumes de cérémonie, de jouets en bois...

Musée du Rail. Exposition d'objets recouverts de coquillages, Musée de la Poste, garage à l'ancienne, culture du blé noir. Mémoire et patrimoine des Terre-Neuvas.

Exposition : la guerre 14-18. Musée 39-45. Exposition d'art populaire, présentation d'anciens matériels de pêche, exposition de photos, de cartes postales.

Nouveau : cracheur de feu, la gendarmerie au fil du temps, le brasseur de bière.

En Soirée : Retrouvez l'ambiance du Souper des Battous : deux services :

19h et 20h30 - (Prix : 15€ boisson non comprise) : Soupe, Potée, Fromage, Dessert. Cartes à retirer au Bar de la Mairie, au Perroquet Vert, sur le terrain de la Fête. Réservation sur le site Hello Asso.

GRATUIT – 2 ambiances :

20h30 : Bal des battous animé par La Belle Famille dans la cour de la ferme.

21h00 : Fest-Noz animé par Skeud et le groupe Dibedao

Prix entrée pour la fête : Adulte (13 ans et +) 5,00€. Moins de 13 ans : Gratuit / Renseignements : fete-du-ble.com
lafeteduble@orange.fr 02.96.876.976



BIBLIOTHÈQUE : LIRE au JARDIN Mardi 13 août 2024, de 15h à 16h Maison de Retraite

Romans, documentaires, bandes dessinées, mangas, albums... vous attendent hors les murs de la bibliothèque, dans le jardin du Presbytère (En cas de pluie, l'animation sera annulée).



CIRQUE GERVAIS parking de la salle des fêtes

SAMEDI 17 AOÛT à 18H
et DIMANCHE 18 AOÛT
à 15H

Tarifs : 10€ enfants et 15€ adultes

JAZZ EN PLACE - JEUDI 29 AOÛT – Place de l'Église

19H30 : SIMON MARTINEAU TRIO

Le guitariste apprécie particulièrement la formule trio qui laisse aux musiciens une grande liberté, chacun participant de manière égale à l'élaboration de l'ensemble. Et de fait, c'est bien le jeu collectif et le son de groupe qui prédominent, dès la première écoute, par-delà la seule expression des virtuosités individuelles. Pour mener à bien ce projet, Simon Martineau s'est entouré de deux musiciens qu'il connaît bien permettant une implication totale dans la musique que permet une interaction permanente.

20H30 : GAËL HORELLOU « ORGAN POWER ! »

Ces cinq-là ne comptent plus les collaborations tant ils sont présents sur la scène jazz française depuis quelques années partageant sans aucune retenue l'amour du swing et du groove pour notre plus grand bonheur. Le jazz est offrande, l'Organ Power en est une illustration où sur des compositions et arrangements de Gaël Horellou les timbres explosent en une fête sonore s'appuyant sur une rythmique d'acier et des solistes d'exceptions.

Entrée libre. Restauration variée et buvette sur place.